

CONSEIL D'ECOLE DU vendredi 5 juin 2015

à la salle « La grange » Saint Laurent l'Abbaye

RPI St Martin sur Nohain, St Laurent l'abbaye, Suilly la tour, Pougny

Début de séance : 17h30

Absents excusés : M. BRIOLLAND (IEN), M. BEAUVAIS (maire de POUGNY)

Présents : - Délégués de parents d'élèves : Lionel TURPIN, Nathalie FOUCHER, Gaëlle TURPIN Emilie RICHEZ, Emmanuelle GUILLARDEL, Nicolas VANNIER , Céline FONTE.

- Enseignants : Delphine BEAUVAIS-BOURGEOIS, Magali VANDEN BOSSCHE, Elie ODOUARD, Caroline POMMIER-SAUSSOL, Florence GOUGNOT

- Représentants des mairies : Mmes MORESCHI-LETESSIER- BARBIER-M .SZYMANSKI.

- Maires : M. THIBAUT, M. VANNIER, M. FOURNIER

1. Effectifs pour la rentrée 2015

TPS PS	11 (PS) + 5 demandes de TPS.
MS	21
GS	10 + 2 ou 3
CP	10 + 1 ?
CE1	15
CE2	16
CM1	14
CM2	12
Total	109 + 3 ou 4 (sans les demandes de TPS)

Répartitions proposées

	Proposition 1		Proposition 2	
St Martin	TPS PS MS	25	PS MS	32
Saint Laurent l'Abbaye	MS GS	24	GS CP	18
Suilly 1	CP CE1	25	CP CE1	20
Suilly 2	CE2 CM1	23	CE2 CM1	23
Pougny	CM1 CM2	20	CM1 CM2	20

Le maire de Saint Martin s'oppose à la proposition 1 car il ne souhaite pas financer le poste d'ATSEM à St Laurent (obligatoire par la présence de moyenne section) mais souhaite quand même que l'école de Saint Laurent accueille des MS. Le maire de Saint Laurent s'y oppose.

La mairie de Pougny serait d'accord pour financer sa part d'un poste d'ATSEM.

La mairie de Suilly est d'accord pour financer le poste si les charges liées au poste sont divisées en 4.

Sous réserve que le contrat soit un CAE, que l'enseignante de Saint Laurent participe aux entretiens d'embauche, que les charges soient divisées en 4 et que le conseil municipal de Saint Martin ne s'y oppose pas, une personne sera embauchée en tant qu'ATSEM à Saint Laurent.

Dans ces conditions, la proposition 1 pourrait être retenue. Les TPS ne seront pas pour autant accueillis en raison de leur nombre important.

Les MS qui iront à l'école de St Laurent seront choisis par l'équipe enseignante.

Les CM1 domiciliés à Pougny et à St Martin (9) iront à Pougny.

Les CM1 domiciliés à Suilly, St Laurent et Cosne (5) iront à Suilly.

2. Nouveaux rythmes et nouvelles activités périscolaires : bilan et perspectives

Bilan après 1 année d'application des nouveaux rythmes et la mise en place dans les communes des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Mairie	Enseignants	Parents d'élèves
St Laurent : la pause méridienne est appréciée, la collaboration personnel municipal/éducation nationale est bonne. Pas de trajet à faire donc pas de perte de temps. Les activités sont gratuites, 1 seule élève ne participe pas. Le seul problème concerne le temps passé par l'employée communale en dehors de ses heures de travail. Suilly : points négatifs : le coût, le temps très réduit (30 minutes) Des bénévoles complètent le travail des employés communaux. Pougny : classe avec beaucoup de tensions, très difficile pour l'employée de gérer les activités avec ce groupe. Elle est seule avec 18 enfants. St Martin : les enfants jouent dans la cour, chantent...	La fin de semaine est très difficile. Les 5 matinées sont une bonne chose. Il est difficile de faire un bilan après 1 seule année. NAP : à Suilly les activités se font dans les classes donc il faut que les locaux restent rangés.	Pougny : les relations entre les enfants et l'employée sont très difficiles lors des NAP. Les problèmes de la formation du personnel qui encadre les NAP sont posés. Peut-être faut-il revoir le cadre, le règlement intérieur ? Il n'est pas facile de gérer des groupes d'enfants. A Suilly les parents ne sont pas informés des activités proposées. Il faudrait peut-être proposer un calendrier en début de période.

3. Avenant au projet d'école : le volet laïcité

Action phare prévue pour la journée de la laïcité le 9 décembre : projet littéraire et artistique autour de la différence et de la tolérance. Ce jour-là les maternelles et les élémentaires seront regroupés pour des ateliers autour de ces thèmes.

D'autres actions seront menées comme la construction des règles à respecter aussi bien sur le temps de classe, de récréation, de cantine, de garderie et des NAP (Nouvelles activités périscolaires), l'USEP ainsi qu'un temps de rencontre annuel (la kermesse)

4. Sorties scolaires

Sorties USEP :

- Mercredi 3 juin : cycle I : très bonne matinée : jeux, parcours sensoriel.
- Mercredi 10 juin : cycle II cyclo, orientation.

Sortie de fin d'année des cycles III :

- Lundi 29 juin : sortie acrobranche à St Fargeau.

5. Kermesse

La kermesse se déroulera le vendredi 26 juin à partir de 18h derrière la salle des fêtes de Suilly la Tour. Des stands de jeux seront montés, puis spectacle vers 19h et restauration/buvette. L'année dernière, les parents d'élèves se sont peu mobilisés pour l'organisation de la kermesse. Il a fallu faire appel à d'anciens élèves. Ce manque de participation pourrait remettre en cause l'existence de la kermesse.

Il faut aussi des volontaires pour installer l'estrade. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

6. Remerciements et travaux

St Laurent : la devise républicaine est inscrite à présent sur le fronton de l'école.

St Martin : remerciements pour l'achat de structures métalliques pour les matelas du dortoir.

Demande : des chaises nécessitent d'être réparées, ce sera fait cet été.

Suilly : remerciements pour les nouveaux ordinateurs.

Demande : la ligne téléphonique est très mauvaise. Un spécialiste interviendra.

7. Questions diverses

*Calendrier pour l'année prochaine, nous passons de la zone B à la zone A.

Attention aux dates de vacances.

Rentrée des enseignants : lundi 31 août

Rentrée des élèves : 1^{er} septembre

Vacances octobre : vendredi 16 octobre – lundi 2 novembre

Noël : vendredi 18 décembre – lundi 4 janvier

Hiver : vendredi 12 février – lundi 29 février

Printemps : vendredi 8 avril – lundi 25 avril

Été : mardi 5 juillet

*Les communes ont dû rédiger des PEDT (projet éducatif territorial). Chaque commune a rédigé son propre PEDT.

*C'est Madame Anne Delacroix-Renaud qui a été nommée à titre définitif sur le poste de Suilly la Tour.

Fin de la séance : 19h10.